



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/GE.4/2007/1
6 décembre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe spécial d'experts du méthane
provenant des mines de charbon
Troisième session
Genève, 7-9 mars 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA TROISIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 7 mars 2007, à 10 heures*

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire.
2. Application de la réforme de la CEE et questions découlant de la soixante et unième session de la Commission (en rapport avec les activités liées à l'énergie) et de la quinzième session du Comité de l'énergie durable.
3. Élection du Bureau.

* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+41 22 917 0038), soit par courrier électronique (catherine.pierre@unece.org ou clark.talkington@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé au portail de Pregny, 14 avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir le plan ci-joint), afin d'obtenir une carte d'identité une heure au moins avant le début de la réunion. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 74140).

4. Examen du programme de travail pour 2006 et réalisations du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon.
5. Résumé des réponses au questionnaire communiquées au Groupe spécial d'experts en 2006.
6. État actualisé de la situation et des activités de l'Équipe spéciale des avantages économiques découlant de l'amélioration de la sécurité dans les mines de charbon grâce à l'extraction et à l'exploitation du méthane de ces mines.
7. Moyens de faciliter la sélection et l'exécution de projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon par le dialogue et la coopération technique, notamment:
 - a) Informations les plus récentes sur les possibilités offertes par le méthane provenant des mines de charbon aux niveaux local, national, régional et international; et
 - b) Exposés sur des questions techniques, juridiques ou de politique ayant un impact sur la conception des projets.
8. Questions liées au financement des projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon:
 - a) Informations les plus récentes sur le projet de la CEE, financé par des fonds extrabudgétaires, sur la mise au point de projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon en Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants, récapitulées dans le rapport annuel sur le projet;
 - b) Table ronde sur la question de la faible progression de la valorisation du méthane provenant des mines de charbon;
 - c) Autres questions liées au financement des projets susceptibles d'être soulevées par le secrétariat avant ou pendant la session.
9. Uniformisation de la terminologie et des normes techniques.
10. Conférences, ateliers et autres manifestations portés à l'attention du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon.
11. Activités des diverses organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et coopération avec ces organisations.
 - a) Préparatifs de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»;
 - b) Informations les plus récentes sur le Partenariat international pour l'introduction du méthane sur les marchés, les activités du Sous-Comité technique de l'exploitation des mines de charbon et les préparatifs de l'exposition du Partenariat international pour l'introduction du méthane sur les marchés à Beijing (Chine).

12. Programme de travail pour 2007 et programme de travail provisoire pour 2008.
13. Questions diverses.
14. Adoption du rapport de la session.

Note: Des services d'interprétation simultanée seront assurés en anglais, en français et en russe pendant la session.

II. ANNOTATIONS

Point 1: Adoption de l'ordre du jour provisoire

1. Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour (ECE/ENERGY/GE.4/2007/1). Les documents établis pour la session seront affichés, dès qu'ils seront disponibles, sur le site Web de la CEE, à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/ie>.

Point 2: Application de la réforme de la CEE et questions découlant de la soixante et unième session de la Commission (en rapport avec les activités liées à l'énergie) (ECE/ENERGY/2006/1) et de la quinzième session du Comité de l'énergie durable (ECE/ENERGY/ENERGY/68)

2. Le secrétariat donnera un aperçu général des activités récentes menées dans le cadre du programme de travail du Comité de l'énergie durable (ECE/ENERGY/ENERGY/68) depuis la quinzième session du Comité en novembre 2006, du Plan de travail pour la réforme de la CEE (E/ECE/1434/Rev.1) et des décisions adoptées par la Commission à sa soixante et unième session (21-23 février 2006), en mettant l'accent en particulier sur celles qui concernent les travaux du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon.

3. Le secrétariat fera une présentation succincte des différents types d'organes intergouvernementaux existant au sein du système des Nations Unies, notamment des groupes spéciaux d'experts et des groupes de travail. Cette présentation devrait permettre de mieux comprendre la place de la CEE dans la hiérarchie structurelle des Nations Unies et ses relations avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales. En outre, il sera précisé en quoi les travaux du Groupe d'experts contribuent aux objectifs de la CEE et de la Division de l'énergie durable.

Point 3: Élection du Bureau

4. Le Groupe spécial d'experts devra élire les membres de son bureau, soit en confirmant dans leurs fonctions/réélisant les membres du bureau actuel, soit en élisant de nouveaux membres. Le bureau actuel a été élu en décembre 2004 et a exercé ses fonctions pendant deux sessions.

Point 4: Examen du programme de travail pour 2006 et réalisations du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon

5. À sa deuxième session, le Groupe spécial d'experts a adopté un programme de travail pour 2006 (ECE/ENERGY/GE.4/2006/2). À sa troisième session, il fera le point sur l'exécution de ce programme. Cette évaluation permettra de mesurer l'efficacité du Groupe d'experts, de faire un bilan de ses atouts et de ses faiblesses et d'établir un point de référence permettant de fixer des objectifs réalistes et les résultats attendus pour le programme de travail de 2007.

Point 5: Résumé des réponses au questionnaire communiquées au Groupe spécial d'experts en 2006

6. Le Bureau a établi et distribué au premier trimestre de 2006 un questionnaire destiné aux membres du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon (ECE/ENERGY/GE.4/2006/3). Des réponses ont été communiquées jusqu'au début du mois d'avril 2006. Ce questionnaire avait pour objectif à la fois d'établir une base pour l'élaboration du programme de travail du Groupe spécial d'experts et de recueillir des données sur les différentes perspectives et priorités des multiples parties s'intéressant au méthane provenant des mines de charbon, tant dans le cadre du Groupe d'experts que dans les milieux professionnels en général. Jusqu'à présent, aucune enquête globale de ce type sur l'industrie du méthane provenant des mines de charbon n'avait été réalisée et l'on pense que les résultats de cette enquête pourraient avoir des répercussions importantes sur la mise au point plus poussée de projets dans ce domaine. Le Bureau espère que les réponses au questionnaire fourniront des orientations pour les activités du Groupe d'experts et qu'elles l'aideront à centrer son attention sur les questions les plus importantes se posant à l'industrie. Le secrétariat et le Président ont établi un rapport récapitulatif (ECE/ENERGY/GE.4/2007/3) qu'ils présenteront, assorti de ses conclusions, lors de la session. Ils ont en outre élaboré deux exposés, l'un succinct, l'autre plus détaillé, qui sont affichés sur le site Web de la CEE. Le premier a été envoyé aux membres du Groupe spécial d'experts en septembre 2006. Ces exposés complètent le rapport et fournissent des précisions supplémentaires sur les réponses.

Point 6: État actualisé de la situation et des activités de l'Équipe spéciale des avantages économiques découlant de l'amélioration de la sécurité dans les mines de charbon grâce à l'extraction et à l'exploitation du méthane de ces mines

7. La sécurité dans les mines demeure l'un des principaux sujets de préoccupation parmi les membres du Groupe d'experts. Les activités de l'Équipe spéciale seront passées en revue lors de la session, notamment le cadre pour les études de cas présenté à la deuxième session (ECE/ENERGY/GE.4/2007/4) et les études de cas élaborées par la Fédération de Russie et les États-Unis. Les objectifs seront les suivants:

- a) Revoir le programme de travail de l'Équipe spéciale convenu à la première session d'avril 2005 (ENERGY/GE.4/2005/2) et déterminer si les tâches et les résultats attendus qui y figurent sont toujours valables et réalisables;
- b) Décider si l'Équipe spéciale doit rester un organe distinct faisant rapport au Groupe spécial d'experts conformément à son propre mandat ou si les travaux sur la sécurité dans les mines peuvent être réalisés par une équipe spéciale informelle agissant dans

le cadre de l'actuel mandat du Groupe (ECE/ENERGY/GE.4/2006/2). Il se peut que cette décision soit influencée par les débats menés par le Comité de l'énergie durable à sa quinzième session annuelle, auquel cas les participants recevront un rapport du secrétariat sur toute décision pertinente du Comité;

- c) Établir une feuille de route suffisamment claire pour les efforts que le Groupe spécial d'experts devra déployer dans le domaine de la sécurité dans les mines.

Point 7: Moyens de faciliter la sélection et l'exécution de projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon par le dialogue et la coopération technique

8. La mise au point et le financement de projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon nécessitent une coopération et une collaboration à tous les niveaux. Lors des sessions précédentes, des exposés sur des techniques précises et des informations par pays ont favorisé la poursuite du dialogue sur les investissements dans des projets, les alliances stratégiques et d'autres partenariats reposant sur la coopération. Dans la même optique, les représentants auront la possibilité de fournir:

- a) Quelques informations récentes sur les activités menées aux niveaux local, national, régional ou international; et
- b) Des exposés sur d'importantes questions techniques, juridiques ou de politique ayant un impact sur la conception des projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon.

9. Les représentants sont invités à prendre contact avec le secrétariat avant la réunion s'ils désirent faire un exposé. D'une durée maximale de 10 à 20 minutes selon le nombre de demandes reçues, tout exposé doit être accompagné d'une présentation PowerPoint ou d'un autre document dans une au moins des trois langues officielles de la CEE, à savoir l'anglais, le français ou le russe. Les demandes seront examinées telles qu'elles ont été reçues, l'objectif étant de trouver un juste équilibre entre les interventions. Des efforts seront faits pour satisfaire toutes les demandes, mais il se peut que le nombre de tours de parole soit limité.

Point 8: Questions liées au financement des projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon

10. L'examen du point 8 se fera en trois parties:

- a) Rapport sur le projet: le secrétariat et l'équipe de consultants présenteront un rapport sur les activités et l'état d'avancement du projet, financé par des fonds extrabudgétaires sur la mise au point de projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon en Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants, y compris des plans visant à l'achever en 2007. Le descriptif original du projet (ECE/ENERGY/GE.4/2004/2) est disponible sur le site Web de la CEE;
- b) Table ronde: d'après une étude récente de la Banque mondiale, «le méthane provenant des mines de charbon est considéré par bon nombre des personnes interrogées comme une catégorie d'actifs attrayante, mais cet intérêt n'est pas corroboré par les données du marché, selon lesquelles les actifs en question

ne représentaient plus que 1 % du volume du marché en 2006 contre 8 % en 2005»¹. Ce ralentissement pourrait mettre en péril le développement des projets en réduisant le nombre de ces derniers. Une table ronde sera organisée pour déterminer s'il s'agit d'un problème réel ou imaginaire et, s'il s'avère réel, pour recenser les difficultés sous-jacentes et les solutions possibles. Le débat, auquel participeront des parties prenantes de divers secteurs, notamment les compagnies charbonnières, les milieux financiers, des concepteurs de projets et des représentants des gouvernements, sera conçu de façon à favoriser un dialogue actif avec tous les intervenants;

- c) Autres questions liées au financement des projets susceptibles d'être soulevées avant ou pendant la session.

Point 9: Uniformisation de la terminologie et des normes techniques

11. Les participants poursuivront le débat sur l'uniformisation de la terminologie du méthane des gisements de charbon et des normes techniques applicables en la matière.

Point 10: Conférences, ateliers et autres manifestations portés à l'attention du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon

12. Les participants seront informés des manifestations qui ont eu lieu en 2006, notamment l'atelier sur le méthane provenant des mines de charbon: possibilités de récupération, d'utilisation et d'investissement, organisé à Kemerovo (Fédération de Russie) en juin 2006 sous les auspices de l'Administration de la région de Kemerovo et du PNUD, et l'atelier sur les aspects géomécaniques et géodynamiques de l'extraction performante du méthane des mines et des gisements de charbon organisé à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie) et accueilli par le Centre scientifique intersectoriel (VNIMI). Le Groupe d'experts examinera aussi l'état d'avancement des manifestations prévues pour 2007 et 2008, les participants étant invités à signaler celles dont ils ont connaissance. Les organisations souhaitant bénéficier de l'appui ou de la coopération de la CEE et du Groupe spécial d'experts pour un atelier, une conférence ou un autre événement doivent être prêtes à en donner un aperçu suffisamment détaillé (lieux, dates, objectif, parrainage...) en vue d'une décision.

Point 11: Activités des diverses organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et coopération avec ces organisations

13. Des informations seront données au Groupe à propos des activités d'intérêt commun menées par d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales et des organes apparentés. Outre les deux organes mentionnés ci-dessous d'autres organisations sont aussi encouragées à appeler l'attention sur les questions qui peuvent avoir des effets sur la mise au point et la commercialisation des projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon dans la région de la CEE et qui ne sont pas visées par le présent ordre du jour. Elles sont en outre

¹ Banque mondiale et Association internationale pour l'échange de droits d'émission, *State and Trends of the Carbon Markets 2006* (Mise à jour: 1^{er} janvier-30 septembre 2006), Washington, DC, États-Unis, octobre 2006, p. 12.

invitées à présenter leurs vues et propositions concernant les activités et domaines de coopération futurs:

- a) Le processus «Un environnement pour l'Europe» est un partenariat des États membres de la CEE, d'organismes des Nations Unies représentés dans la région, d'autres organisations intergouvernementales, des centres régionaux pour l'environnement, d'organisations non gouvernementales et d'autres grands groupes (voir <http://www.unece.org/env/efe/welcome.html>). Ce processus, lancé au début des années 90, se poursuit avec la sixième Conférence ministérielle prévue à Belgrade (Serbie) du 10 au 12 octobre 2007. Le Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires «Un environnement pour l'Europe» a demandé un document d'information sur le méthane provenant des mines de charbon (ECE/CEP/AC.11/2006/9). Le secrétariat établit actuellement un document présentant les objectifs et les activités du Groupe d'experts, dont l'élaboration fera l'objet de consultations avec le Groupe. Au niveau ministériel, le processus «Un environnement pour l'Europe» représente pour le Groupe une excellente occasion d'attirer l'attention sur la récupération et l'utilisation du méthane provenant des mines de charbon et de présenter ses travaux;
- b) Le Partenariat international pour l'introduction du méthane sur les marchés est un partenariat international de 18 pays qui se sont engagés à réduire les émissions de méthane provenant de différentes sources, notamment des mines de charbon. Les objectifs du Partenariat ainsi que les activités menées dans le cadre de celui-ci sont intimement liés aux objectifs du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon et sept pays du Partenariat sont membres de la CEE. En tant que membre du réseau du Partenariat, la CEE s'est engagée à encadrer les efforts menés pour élaborer une terminologie uniforme afin de promouvoir la valorisation du méthane provenant des mines de charbon. Le Sous-Comité technique de l'exploitation des mines de charbon du Groupe spécial d'experts fournira des informations sur les activités du Partenariat, y compris des décisions prises lors des réunions qu'il a tenues à Tuscaloosa (Alabama, États-Unis) en mai 2006 et à Brisbane (Australie) en octobre 2006. En outre, le Sous-Comité évoquera les préparatifs de l'exposition du Partenariat qui doit se tenir à Beijing (Chine) au dernier trimestre de 2007.

Point 12: Programme de travail pour 2007 et programme de travail provisoire pour 2008

14. Le Groupe aura l'occasion d'examiner le programme de travail pour 2007 et le programme de travail provisoire pour 2008, et de proposer des activités spécifiques à réaliser au cours de cette période.

Point 13: Questions diverses

15. Au moment où l'ordre du jour provisoire a été établi, aucune question n'avait été proposée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 14: Adoption du rapport de la session

16. Un rapport sur la session sera établi après celle-ci par le secrétariat, adressé aux membres du Bureau pour approbation, puis distribué aux pays membres. Conformément aux recommandations de la Commission, ce rapport sera succinct et ciblé et reprendra les principales conclusions et recommandations adoptées.

ANNEXE I

Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon
Troisième session, 7-9 mars 2007

CALENDRIER PROVISOIRE²**7 mars 2007**

08 h 00-10 h 00	Enregistrement pour l'obtention d'une autorisation au portail de Pregny, 14 avenue de la Paix ³
10 h 00-13 h 00	Points 1, 2, 3, 4 et 5
15 h 00-18 h 00	Points 6 et 7

8 mars 2007

10 h 00-13 h 00	Points 7 (<i>suite</i>) et 8
15 h 00-16 h 30	Points 9, 10, 11 a) et 12
16 h 30-18 h 00	Point 11 b)

9 mars 2007

10 h 00-13 h 00	Point 11 b) (<i>suite</i>)
15 h 00-17 h 30	Point 11 b) (<i>suite</i>)
17 h 30-18 h 00	Points 12 (<i>suite</i>), 13 et 14
18 h 00	Clôture de la troisième session

² Le déroulement des travaux pourra être modifié; un calendrier détaillé sera publié avant la réunion sur le site Web de la CEE à l'adresse: <http://www.unece.org/ie/se/coal/cmm.html>.

³ L'enregistrement s'effectue tous les jours ouvrables au portail de Pregny de 8 heures à 17 heures. Le poste de sécurité du portail de Pregny peut être joint par téléphone aux numéros suivants: +41 (0) 22 917 50 02, +41 (0) 22 917 50 42, +41 (0) 917 12 40.

ANNEXE II

Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon
Troisième session, 7-9 mars 2007

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

En raison des nouvelles dispositions de sécurité instituées pour l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées de communiquer leur composition exacte au secrétariat (Division CEE de l'énergie durable). L'accès au Palais des Nations ne sera autorisé qu'aux personnes munies d'une plaquette d'identité délivrée par la Section de la sécurité et de la sûreté, au portail de Pregny, 14 avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir le plan ci-joint). En cas de difficultés, prière de contacter le secrétariat de la CEE par téléphone (interne 74140/75721).

Chaque représentant participant à la session est par conséquent invité à se faire enregistrer au plus tard deux semaines avant le début de la session.

Le jour de leur arrivée, les représentants devront se munir de leur passeport et de leur formulaire d'enregistrement pour faire confirmer leur identité. Une note sera envoyée à tous les participants quelques semaines avant la session avec un calendrier détaillé de la session, l'indication du lieu où auront lieu les réunions et d'autres informations d'ordre logistique.

Les représentants sont invités à remplir le formulaire d'enregistrement ci-joint et à le retourner par télécopie (+41 22 917 0038) ou par courrier électronique (clark.talkington@unece.org ou catherine.pierre@unece.org) à l'adresse suivante:

M. Clark Talkington
Secrétaire du Groupe spécial d'experts du méthane
provenant des mines de charbon
Division de l'énergie durable
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Téléphone: +41 22 917 2671 / 917 4140
Télécopie: +41 22 917 0038
clark.talkington@unece.org ou catherine.pierre@unece.org



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA *Please Print*

Conference Registration Form

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference
Ad Hoc Group of Experts on Coal Mine Methane, 3rd Session, 7-9 March 2007

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant
 Mr. Family Name _____ First Name _____
 Mrs. _____
 Ms. Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From _____
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until _____

Do you have a badge issued as a Mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a Long Duration conference badge issued at Geneva? If so PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English French Other

Origin of Identity Document	Passport or ID Number	Valid Until
_____	_____	_____
Official telephone N°.	Fax N°.	Official Occupation
_____	_____	_____

Permanent official address

Email Address

Address in Geneva

On Issue of ID Card/Participant Signature

Date

This Conference does not require a photograph

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official

ANNEXE III

PLAN DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE


